



Réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le mardi 31 janvier 2017

18 h 30

salle du conseil

Présence :

- Roland Fougère, maire**
- Pauline Hébert, maire suppléante**
- Mike LeBlanc, conseiller**
- Oscar LeBlanc, conseiller**
- Raymond Poirier, conseiller**
- Denny Richard, directeur général, greffier**
- Marcel Brideau, directeur général par intérim**
- Steven Doucet, avocat**
- Hector Maillet, résidant**
- Ronald LeBlanc, résidant**

1. Ouverture officielle de la séance.

Le maire, Roland Fougère, ouvre officiellement la séance à 18h32.

2. Adoption de l'ordre du jour.

17-22 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Divulcation de conflit d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt n'est signalé.

4. Option d'achat sur terrains.

Le directeur général par intérim, Marcel Brideau, fait part que suite aux annonces récentes sur l'élargissement à quatre voies de la Route 11 et de l'avis et le décret du syndic dans l'affaire Mills Aquaculture, que la municipalité a procédé à une évaluation de l'aménagement de son territoire. Suite à cette évaluation, la municipalité constate qu'il est possible de déposer une intention pour manifester son intérêt de faire l'acquisition des propriétés de Mills Aquaculture afin de créer une bretelle qui rejoindrait le centre-ville de Bouctouche.

17-23 : PAULINE HÉBERT / MIKE LEBLANC

que la municipalité de Bouctouche dépose une lettre d'intention à la Firme Ernst & Young dans l'affaire de la loi sur la faillite et l'insolvabilité de Mills Aquaculture Inc. situé aux 5 & 35 rue Mills Bouctouche N. B. E4S 3S3 sur l'achat de propriétés identifiées par les NID 25439084, 25338419, 25076324, 25204967 et 25158569.

ADOPTÉE

17-24 : OSCAR LEBLANC / RAYMOND POIRIER

que la municipalité de Bouctouche prévoit des fonds nécessaires dans la situation où la firme Ernst & Young accepte de poursuivre la négociation sur l'intention de la Ville de Bouctouche de faire l'acquisition des propriétés identifiées par les NID 25439084, 25338419, 25076324, 25204967 et 25158569 en relation avec la loi sur la faillite et l'insolvabilité de Mills Aquaculture Inc. situé aux 5 & 35 rue Mills Bouctouche N. B. E4S 3S3

ADOPTÉE

5. Levée de l'assemblée.

17-25 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

pour la levée de l'assemblée à 18h40.

ADOPTÉE